

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX D'OTIS

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous livrer mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

En premier lieu, je vous transmets le rapport financier de l'année 2008, tel que vérifié par la firme de comptables agréés Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

Ainsi, au 31 décembre 2008, les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales se présentaient comme suit :

FONDS D'ADMINISTRATION

RECETTES

Taxes	915 169
Paiement tenant lieu taxes	61 455
Autres recettes	131 334
Transferts	44 850
Total recettes	1 152 808

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	282 708
Sécurité publique	120 575
Transport	265 850
Hygiène du milieu	226 134
Urbanisme	142 661
Loisirs et culture	44 237
Frais financement	16 167
Santé et bien-être	15 212
Total des dép. fonction.	1 113 544

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	37 028
--------------------------	--------

TOTAL DÉPENSES 1 150 572

Le surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales était de 2 236 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

Encaisse	368
Placements	108 404
Débiteurs	1 386 947
Autres actifs	19 621
Immobilisations	5 412 801
Total	6 928 141

PASSIF

Créditeurs	262 946
Emprunts temporaires	1 946 985
Dette à long terme	66 668
Surplus accumulé	325 074
Réserves financières	(1 019 665)
Investissement net d'actif	5 346 133
Total	6 928 141

Suite à une analyse préliminaire effectuée à partir des revenus et des dépenses comptabilisées au 31 octobre dernier, nous prévoyons enregistrer un léger déficit budgétaire au terme de l'année financière 2009.

Bénéficiant de subventions totalisant 36 000 \$ dans le cadre du Programme pour l'amélioration du réseau routier municipal, la municipalité a pu réaliser divers travaux de voirie sur les chemins municipaux, tels que le remplacement de ponceaux, du terrassement, du drainage, du pavage, de la coupe de branches, ainsi que le lignage de l'ensemble du réseau routier municipal.

2/...

.../2

Toujours dans le cadre des infrastructures, la municipalité a déposé deux projets, soit la réfection des chemins municipaux, dans le cadre du Fonds Chantier Canada-Québec et le prolongement du réseau d'égout, dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités. Les coûts estimés de ces projets se chiffrent respectivement à 2,7 millions et 367 000 \$, dont les deux tiers seraient financés par les paliers de gouvernement supérieurs.

Un nouveau contrat de déneigement des rues et des chemins municipaux a été attribué en 2009, et ce, pour les trois prochaines années. Ainsi, à la suite d'un appel d'offres public, c'est l'entreprise Les Transports Simard qui a obtenu ledit contrat au montant forfaitaire de 243 729,88 \$.

Du côté environnemental, l'année 2009 a été marquée par l'entrée en vigueur du règlement numéro 232-2008 ayant pour objet de régir la vidange des installations septiques sur le territoire de la municipalité. Selon ce règlement, les installations septiques des résidences permanentes seront vidangées à tous les deux ans et celles des résidences saisonnières seront vidangées aux quatre ans. Pour l'année 2009, c'est près de 200 installations septiques qui ont été vidangées par l'entreprise Environnement Godin, et ce, au coût de 135,00 \$ par installation. Cette entreprise a été retenue suite à un appel d'offres public et est sous contrat avec la municipalité pour encore trois ans.

Également, en collaboration avec le Comité environnemental de Chicoutimi, la municipalité a reconduit le programme volontaire visant la renaturalisation des rives. Cela a permis à 56 propriétaires riverains d'aménager leurs terrains au moyen de divers végétaux en ne défrayant que 50 % du coût de ceux-ci. À cette fin, la municipalité a bénéficié d'une subvention de 20 000 \$ provenant du Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales de la M.R.C du Fjord-du-Saguenay.

La municipalité a profité de l'année 2009 pour rehausser son image, en procédant à l'installation de nouveaux panneaux de bienvenue aux entrées de la municipalité, à l'aménagement de plusieurs terrains municipaux, à la création d'une nouvelle carte municipale et à la refonte de son site Internet. Ce dernier se veut de plus en plus interactif et sera mis à jour régulièrement. Je vous invite à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos commentaires et suggestions afin d'améliorer son contenu.

Une élection générale a eu lieu en 2009 et un nouveau conseil municipal est en place depuis le 1^{er} novembre dernier pour un mandat de quatre ans. Cinq membres ont été réélus, soit monsieur Jean-Marie Claveau, maire, ainsi que messieurs Marc Guay, conseiller au siège # 1, Ronald Provencher, conseiller au siège # 2, Jean-Rock Claveau, conseiller au siège # 4 et Daniel Bolduc, conseiller au siège numéro 5. Deux nouveaux membres font leur entrée à la table du conseil, soit madame Renée Tremblay, conseillère au siège # 3 et monsieur Allen Perron, conseiller au siège # 6.

Tel que requis par l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la rémunération et l'allocation des dépenses versées aux élus en 2009 : 7 500 \$ pour le maire et 2 500 \$ pour les conseillers.

Pour la prochaine année, il est dans l'intention du conseil municipal de maintenir un taux de taxation compétitif, tout en tenant compte des contraintes budgétaires auxquelles la municipalité fait face et du nouveau rôle d'évaluation triennal qui sera en vigueur pour les années 2010, 2011 et 2012. La mise en œuvre du plan d'action environnemental se poursuivra également en 2010. La municipalité continuera ses interventions afin d'améliorer l'état des chemins municipaux et des infrastructures municipales. Enfin, en collaboration avec le comité consultatif environnemental, le conseil municipal envisage d'adopter un règlement portant sur l'entretien des bâtiments et constructions sur le territoire de la municipalité.

Pour conclure, je vous invite à participer activement à la vie communautaire dans notre municipalité et à assister aux séances du conseil municipal.

Jean-Marie Claveau, maire
2009-11-23